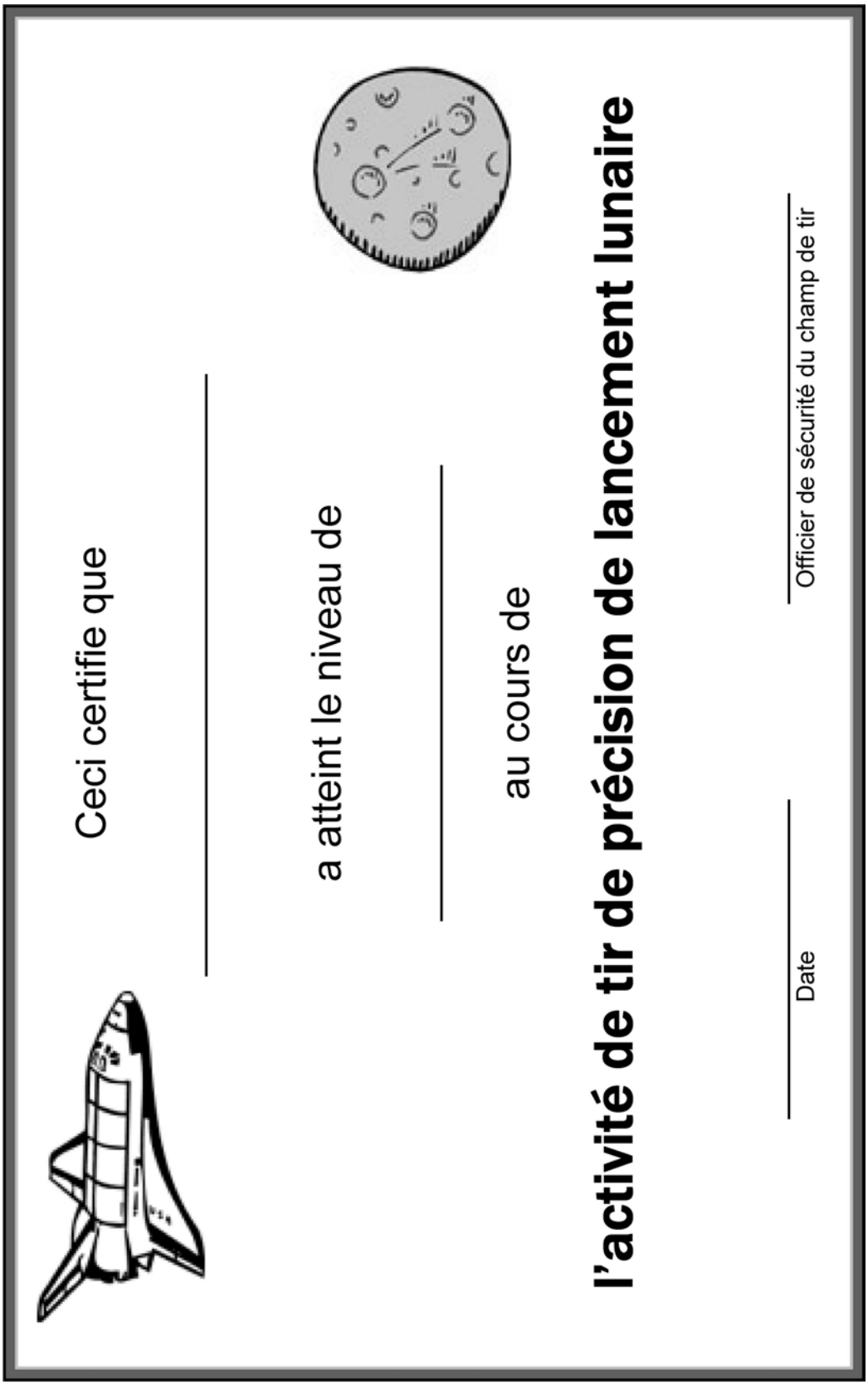
ACTIVITÉS COMPÉTITIVES – LANCEMENT LUNAIRE

LANCEMENT LUNAIRE
Objectif : Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'intérieur de l'escadron.
Pointage : La distance moyenne entre la terre et la lune est de 384 400 km. Toutes les cibles des activités de tir de précision effectuées au cours de l'instruction en tir de précision seront additionnées pour atteindre une distance déterminée à partir de la terre et obtenir un poste dans l'équipage de la navette spatiale. Les quatre niveaux de pointage ou postes doivent respecter les normes suivantes : Commandant de mission : Un pointage de 100 ou plus : 384 400 km de la terre, atterrissage lunaire! Spécialiste de mission : Un pointage de 75 à 99 : 288 300 km de la terre. Ingénieur en chef : Un pointage de 50 à 74 : 192 200 km de la terre. Officier scientifique : Un pointage de 25 à 49 : 96 100 km de la terre, lancement lunaire!
Équipement requis : Obligatoire : Les pointages de toutes les cibles utilisées durant les activités de tir de précision au cours de l'année d'instruction.
Instructions sur l'activité : 1. Additionner les pointages des cibles utilisées par chaque cadet au cours de l'année d'instruction. 2. Utiliser la méthode de pointage décrite plus haut pour attribuer les niveaux ou les postes atteints par les cadets dans l'équipage de la navette spatiale.
Nota : 1. Il faut tenir un registre des points de chaque cadet obtenus au cours des activités de tir de précision. 2. Cette activité peut être répartie sur plusieurs années d'instruction. 3. Le certificat qui se trouve à l'annexe J peut être remis aux cadets qui atteignent les niveaux ou les postes correspondants au cours de cette activité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.